

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7318109401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7318109401>

Cette annonce a été mise en ligne le **1 février 2023** sur **Actu.fr**
Pour le département : **76 - SEINE MARITIME**

TOP ATLANTIQUE YBERT
Société par Actions Simplifiée
Au capital social de 200.000 euros
Siège social : Centre Rouen Multimarchandises
Rue Michel Poulmarch
76800 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY
781 618 475 R.C.S. ROUEN
Suite aux opérations de fusion-absorption de la société SACOPAL - STE D'AUDIT ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES DES PAYS DE LA LOIRE, commissaire aux comptes suppléant, par la société STREGO AUDIT, commissaire au comptes titulaire, elle-même absorbée par la société Baker Tilly STREGO, ayant son siège social 4 rue Papiou de la Verrie - 49000 ANGERS, immatriculée sous le numéro 063 200 885 R.C.S. ANGERS, et en l'absence de décision de l'associée unique s'y opposant, le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société STREGO AUDIT a donc été dévolu à la société Baker Tilly STREGO, ayant son siège social 4 rue Papiou de la Verrie - 49000 ANGERS, immatriculée sous le numéro 063 200 885 R.C.S. ANGERS, conformément aux dispositions de l'article L 825-5 du Code de commerce. Il n'y a pas lieu de nommer un commissaire aux comptes suppléant en remplacement de la société SACOPAL - STE D'AUDIT ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES DES PAYS DE LA LOIRE, absorbée par la société STREGO AUDIT, elle-même absorbée par la société Baker Tilly STREGO. Pour avis, la présidente

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT

En partenariat avec

Directeur de Médialex

